

ORANGE, LA BIBLIOTHÈQUE PERVERTIE

PLURALISME OU PROPAGANDE ?

L'élection municipale de juin 1995 a vu l'émergence à Orange d'une municipalité Front national (FN), à la faveur d'une triangulaire. Étaient en présence un candidat RPR, le maire sortant socialiste et le candidat FN, Jacques Bompard, qui remporta les élections au second tour avec quatre-vingt-sept voix d'avance sur le maire sortant.

Cette ville, qui compte 28 000 habitants, fait preuve depuis plusieurs décennies de ce que certains ont appelé une forme de versatilité : elle change de couleur politique tous les six ans. C'est ainsi que, pour ma part, j'ai travaillé presque quinze ans dans cette commune sous une municipalité communiste, puis RPR-UDF, puis socialiste, et enfin, pendant neuf mois sous une municipalité FN. Je n'appartiens à aucun parti politique, j'ai exercé ce métier sans avoir suscité auprès des élus une quelconque défiance ou hostilité de nature à remettre en cause la confiance qu'ils me portaient dans l'exercice de ma responsabilité de chef d'établissement¹.

Un projet de médiathèque

La bibliothèque municipale d'Orange est une toute petite structure de 275 m², installée au premier étage d'un bâtiment situé en centre ville, et à la visibilité presque nulle : un rayonnement extrêmement contraint par l'espace et les budgets de fonctionnement alloués depuis plusieurs décennies.

C'est dans ce contexte qu'est né un projet de médiathèque, correspondant aux normes, d'environ 2 000 m², et dans lequel l'équipe de professionnels que nous constituions – quatre bibliothécaires – voyaient la sortie d'une ère

presque moyenâgeuse. Ce projet était un espoir, une avancée vers la modernité, et enfin, la reconnaissance à Orange des enjeux qui s'attachent au développement de la lecture publique.

En juin 1995, la médiathèque était en train de se construire, dans la plus parfaite indifférence des Orangeois, qui ne voyaient pas vraiment le lien entre la bibliothèque existante et le projet en construction.

L'équipe municipale précédente avait en effet souhaité différer la politique de communication sur cet équipement afin de ne pas affoler une population déjà très ponctionnée par des impôts locaux particulièrement lourds. Pour eux, il fallait « *ancrer le bâti* » avant de parler des coûts de fonctionnement induits par ce nouveau bâtiment ; ces derniers avaient pourtant été pris en compte et nous étions nous-mêmes, bibliothécaires, inquiètes au sujet des budgets qui nous seraient alloués.

L'été fut chaud : en ligne de mire, « *Mosaïques* », le centre culturel associatif né sous l'ancienne municipalité, les Chorégies, dont la présidence échappa au nouveau maire et revint au président de la commission Culture du conseil général. Du côté de la bibliothèque régna un calme relatif lié au gel du budget : aucun achat entre juin et septembre, les nouveaux élus se donnant le temps de faire le point sur les finances de la ville. A la rentrée, quelques concessions bud-

CATHERINE CANAZZI

Bibliothèque
départementale de prêt
du Vaucluse

8

1. Cet article reprend le texte de l'intervention prononcée lors du débat « Les bibliothèques face aux extrémismes », organisé par la Bibliothèque publique d'information, le *Bulletin des bibliothèques de France* et la Fédération française de coopération entre bibliothèques, dans le cadre du Salon du livre de Paris, le 17 mars 1997.

gétaires nous permirent de satisfaire les demandes immédiates de lecteurs, essentiellement en mal de romans.

Les prémisses du conflit

Puis, la bibliothèque s'est vue destinataire de dons de livres transitant par le cabinet du maire : compilation de jugements à l'emporte-pièce d'une rare violence verbale ne reposant sur aucune analyse critique prétendument sérieuse, contenu ouvertement xénophobe, révisionniste et anti-gauche dans l'acception la plus large et la plus caricaturale du terme, telles étaient les lignes directrices de la plupart de ces ouvrages.

Devant les réserves émises relatives soit à la nécessaire rigueur à mettre en œuvre dans la gestion d'une politique d'acquisition, soit à la qualité littéraire ou au contenu strictement informatif et documentaire des ouvrages proposés, le maire m'intima l'ordre d'intégrer ces dons, arguant de trois arguments majeurs :

– je n'avais pas à exercer une quelconque censure ;

– mon opinion sur la qualité littéraire de tel ou tel ouvrage ne pouvait être celle d'un lecteur de maison d'édition édictant le publiable et l'impubliable. Il faut ajouter que la plupart de ces ouvrages étaient édités à compte d'auteur ;

– enfin, ces dons ne sauraient grever le budget de la commune, comme le font les achats habituels de la bibliothèque pour des ouvrages qui, à son sens, n'étaient pas de meilleure qualité.

Cette question des dons n'est pas aussi anodine qu'il pourrait paraître. Pour ma part, j'y voyais les prémisses du conflit qui allait nous opposer. A partir de là, s'est vu légitimé le contrôle systématique de nos acquisitions, ou plus exactement le passage au crible de nos souhaits d'achats. Tour à tour, le directeur de la communication, le maire, l'adjoint à la culture nous ont assaillis de demandes, de justificatifs de tous ordres, et surtout, ont pris une part active à la sélection des achats : listes retournées biffées, refus de signature d'engagements de dépenses, puis prescription d'achats.

Les usagers de la bibliothèque ont pu découvrir sur les rayons des ouvrages d'Alain de Benoist, de Julius Evola, de Jean Mabire, de Carl Schmitt, d'Henri Coston, etc. Dans le même temps, la section jeunesse se voyait attribuer de

toutes nouvelles (!) séries : « Oui-Oui », « Langelot » et « Lieutenant X » et interdire l'acquisition d'un certain nombre de titres (cf. l'article de *Citrouille*²). La bibliothécaire de cette section a même été taxée d'être une « acharnée d'une littérature tropicale » et accusée de « préférences monomaniaques ».

Il faut arrêter là, car tout a été écrit dans les journaux ou entendu sur les médias. La presse n'a pas exagéré et la consultation des bibliothécaires des autres villes gérées par le FN m'oblige à dire qu'Orange n'est pas un cas isolé, un cas d'espèce en quelque sorte.

Mêmes pratiques, mêmes méthodes, même terrorisme, mêmes contrôles, même discrédit, mêmes humiliations, même climat délétère qui laissent sur le carreau des professionnels en désarroi, désemparés, « otages de l'arbitraire », avec pour toute alternative de se soumettre ou de se démettre. Il n'y a aucune marge de manœuvre pour les fonctionnaires territoriaux que nous sommes.

Quel pluralisme ?

L'important est aujourd'hui à mon sens de se poser les bonnes questions et de tenter d'y apporter des réponses. Le monde de la culture et les bibliothèques en particulier constituent pour ces nouveaux élus un enjeu politique de premier ordre, du fait de leur valeur symbolique. Jamais aucun parti, ces dernières années, ne s'était arrogé le droit d'intervenir de la sorte dans les bibliothèques. Le simulacre d'enquête diligenté par le FN dans plusieurs villes de France n'est là que pour légitimer le droit à ce qu'ils appellent le rééquilibrage des collections et ce au nom d'un certain pluralisme.

Mais de quel pluralisme s'agit-il lorsque le postulat que ces élus énoncent est que l'ensemble de la production éditoriale, des médias, de la presse, des rouages de l'édition et du monde de la pensée est à leur sens de gauche ? De quel pluralisme s'agit-il, quand nous sommes confrontés à des prescriptions d'achats qui font des équipements que nous gérons des instruments de propagande et de contrôle de la pensée ?

Si j'écris ces lignes aujourd'hui, c'est peut-être aussi pour être le porte-parole de professionnels qui, en leur âme et conscience, sont quotidiennement soumis à des choix difficiles et délicats. Gérer une politique d'acquisition, c'est faire entrer dans la balance du choix des paramètres de tous ordres : la satisfaction des demandes du public actuel et du public potentiel, objet de toutes nos attentions ; l'idée, qu'avec un budget donné, on va offrir à ce public un reflet aussi pertinent que possible de la production éditoriale, dans sa diversité, son foisonnement, son actualité, son originalité, son audace parfois ; l'équilibre d'un fonds, matière vivante à modeler, non en fonction de critères à proprement parler idéologiques, mais en fonction de l'existant et du patrimoine de demain.

Un professionnalisme mis en cause

Je voudrais, au nom de tous ces professionnels sur lesquels pèsent de nombreuses interrogations, dire que, même si nos choix ne sont pas toujours aussi pertinents qu'on le voudrait et quelles que soient les garanties dont nous nous entourons, je crois très profondément que les bibliothécaires sont les plus à même de faire cette synthèse, et c'est bien ce qui fonde le professionnalisme mis en cause par ces nouveaux édiles.

Le sort fait aux bibliothécaires d'Orange, Marnagnan, Toulon, Vitrolles et sans doute d'autres villes non étiquetées FN, mais aux pratiques tout aussi dénonçables, est peu enviable : on peut y voir le signe d'une rupture sans précédent, en ce qu'il jette à bas les principes mêmes du fonctionnement de nos équipements. « Otages de l'arbitraire », nous qualifiait-on dans *La Gazette des communes*, nous qui revendiquons un professionnalisme dont ces élus n'ont que faire et qu'ils piétinent allègrement en faisant fi des missions premières de nos bibliothèques. Faux débat que celui sur le nécessaire pluralisme de nos collections, faux procès que celui des contraintes du devoir de réserve, mais vrai débat que celui sur la clause de conscience pour un vrai enjeu culturel, les bibliothèques, dont la valeur symbolique n'a échappé à personne, ni à nous, ni à eux.

2. Micheline VERGER, « Une autre histoire », *Citrouille*, n° 15, mars 1997.